49e ANNÉE. — N° 17.192

DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS — 3 mois 6 mois 1 an
Gironde et limitrophes 8 50 16 f. 30 f.
France et Colonies... 9 » 17 f. 32 f.
Etranger..... 10 20 f. 40 f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE

Le numéro 10 c.

MARDI 29 JUILLET 1919
SAINT LOUP
SOLEIL : lever 5h44; coucher 8h32
LUNE : P. Q. le 3; pleine le 11

LE TRAITÉ AVEC L'AUTRICHE

Dans la terrible guerre qu'a terminée la victoire des alliés, l'Allemagne était, de beaucoup, leur ennemie principale. Mais nous aurions grand tort de négliger les complices et, par une indulgence imprévoyante, de laisser chez eux des chances ouvertes à de nouvelles intrigues menées de Berlin. Il eût beaucoup mieux valu, dès la fin de 1918, sur l'impression toute chaude de notre irrésistible offensive d'Orient, désarmer totalement Bulgares, Hongrois, Allemands d'Autriche; nous ne l'avons pas fait. Notre indécision d'alors complique notre tâche d'aujourd'hui; il n'en est que plus urgent de ne pas perdre de temps.

L'Autriche-Hongrie, monarchie dualiste issue de la convention de 1867, n'était plus depuis de longues années qu'un Etat vassal de l'Allemagne. François-Joseph avait accepté le rôle de second, pas toujours brillant, dans l'œuvre de la domination pangermanique. Nous savons par les témoignages les plus authentiques comment, la guerre ayant été décidée d'accord entre lui, le kaiser et l'état-major allemand, le souverain de Vienne avait été préposé à inaugurer les hostilités en écrasant la vaillante Serbie. Vainqueurs des Serbes, les Germains n'auraient plus rencontré d'obstacles jusqu'en Asie; fortement campés au milieu de l'ancien continent, ils étaient les maîtres du monde.

Leur complot a fait long feu. L'agression autrichienne contre les Serbes a déclanché de proche en proche toutes les résistances des peuples libres à l'étouffante hégémonie pangermaniste. C'est le même combat que nos alliés d'Orient ont livré dans les régions danubiennes, et nous-mêmes dans la Belgique et la France du Nord; l'effort des meurtriers de la paix s'est brisé définitivement sur la Marne. Liée à l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie a été entraînée dans les mêmes batailles d'abord, dans la même défaite ensuite. L'édifice paradoxal de 1867 n'a pu survivre à cette épreuve : parmi l'allégresse des opprimés d'hier, la monarchie dualiste austro-hongroise s'est disloquée; des Etats neufs ou renouvelés grandissent sur ses débris. La paix avec l'Autriche est ainsi un problème particulièrement complexe, parce qu'il faut que l'Entente distingue, parmi les ex-sujets de l'empereur-roi, ceux qui furent toujours hostiles aux alliés, et ceux qui aspiraient à s'affranchir, pour devenir leurs amis.

Les Allemands d'Autriche exerçaient leur tyrannie, autour de Vienne, sur les Tchèques de Bohême, les Italiens du Trentin et de l'Istrie, les Slaves méridionaux (Yougo-Slaves) des hautes vallées danubiennes et du littoral dalmate. Les Madgyars de Hongrie avaient asservi, autour de Budapest, les Roumains de Transylvanie et du Banat, les Slovaques, voisins et proches parents des Tchèques, et les Croates, qui sont une branche de la famille yougo-slave. L'une des traditions les plus tenaces de l'Austro-Hongrie des Habsbourgs était de faire de ses Slaves des soldats contre les Italiens, d'où de longs malentendus qui ne sont pas encore entièrement dissipés.

On voit comment le régime de 1867 consacrait la subordination et le morcellement de peuples qui n'ont certes pas moins de titres à la pleine indépendance que les Allemands du moyen Danube et les Madgyars; le territoire des Slaves du Nord était coupé par une frontière isolant les Slovaques des Tchèques; les Yougo-Slaves étaient écartelés entre Vienne et Pest, tout rapprochement leur était interdit aussi bien entre eux qu'avec les Serbes, qui sont leurs frères de race, ceux-ci émancipés depuis le début du dix-neuvième siècle. Des Italiens, des Roumains étaient de même séparés de leurs nationaux. Vienne avait réussi à se concilier une partie des Polonais, en leur concédant un traitement plus doux que celui que faisait l'administration des tsars à leurs compatriotes de Varsovie; mais la chute de l'ancien régime russe a détruit ce repoussoir.

La libération des victimes est désormais acquise, du fait de la victoire de l'Entente. L'Autriche de Vienne, que représente à Saint-Germain la délégation présidée par M. Renner, est une fraction de la monarchie dualiste disparue, et pas, de beaucoup, la plus importante. Les Madgyars n'ont pas encore entamé avec l'Entente des pourparlers de paix, et ne pourront y être admis que lorsqu'ils se seront débarrassés de la tyrannie bolcheviste qu'incarne Bela Kun. Nous sommes donc ici en présence d'un petit Etat, et non plus d'une puissance qui demeure vigoureuse, comme l'Allemagne.

Un traité avec l'Autriche doit, assurément, stipuler des réparations, restitutions et garanties, mais la forme en sera particulière; l'essentiel est la constitution robuste des Etats nouveaux, nos alliés, et la reconnaissance par les gens de Vienne qu'ils ne président plus un cercle de vassaux. Considérons donc le traité remis le 20 juillet à Saint-Germain comme réglant une partie seulement des questions pour nous vitales dans l'Europe centrale. Notre diplomatie, notre commerce, nos intellectuels doivent désormais se persuader que Prague, par exemple, mérite de notre part plus d'attention que Vienne : ce sont beaucoup d'habitudes à corriger.

Les Tchéco-Slovaques sont réunis en un Etat national; les Yougo-Slaves forment l'Etat unique des Serbes, Croates et Slovènes; les Italiens de Trente et Trieste, les Roumains de Transylvanie, sont rachetés; les Polonais de Galicie sont citoyens, comme ceux de Varsovie, de la nouvelle république polonaise. Nous devons négocier sans tarder des accords qui consolident l'indépendance de ces peuples et notre solidarité avec eux; traitons Allemands de Vienne et Madgyars, sans oublier les Bulgares, comme tenus au respect d'affranchissements qui sont, pourrions-nous dire, des racines de la paix.

Henri LORIN.

Ce que disent les Journaux

LES REVELATIONS D'ERZBERGER

La France s'est-elle, comme l'a prétendu M. Erzberger, ministre des finances, jointe à l'Angleterre, en août 1917, afin de sonder le gouvernement allemand, par l'intermédiaire du saint-siège, sur ses conditions de paix, et notamment sur l'indépendance de la Belgique ? A cet égard, M. Alexandre Ribot, ancien président du conseil et ministre des affaires étrangères, a consenti à fournir les éclaircissements suivants à M. Marcel Hutin (**Echo de Paris** :

« C'est au gouvernement anglais à s'expliquer. En ce qui nous concerne, je puis dire qu'il n'y a rien eu; nous avons simplement accusé réception au saint-siège, par l'intermédiaire de l'Angleterre, parce que nous n'avions pas de ministre au Vatican.

» Le pape avait, au mois d'août 1917, fait une tentative de rapprochement. Il nous avait fait des propositions pour servir de base à des ouvertures à faire à l'Allemagne. Nous avons décidé, l'Angleterre et nous, de ne pas donner suite aux propositions du pape. Néanmoins, par déférence, l'Angleterre en a accusé réception dans les termes les plus polis. Le ministre anglais, en son nom personnel, a fait remarquer que dans ces propositions il n'y avait pas de garanties suffisantes pour la Belgique. Le cardinal Gasparri a pris texte de ces déclarations pour faire télégraphier à l'Allemagne, afin d'avoir des précisions au sujet des garanties à donner à la Belgique. C'était un commencement de conversation qu'on voulait ébaucher; mais le gouvernement anglais y a coupé court tout de suite. Le ministre d'Angleterre n'a pas été plus loin. Il a fait remarquer que la première chose à faire, c'était d'obtenir des garanties explicites pour la Belgique. Or, l'Allemagne, mise au pied du mur par le pape, n'a pas voulu répondre parce qu'elle ne voulait pas à ce moment donner de garanties à la Belgique. Il n'y a eu aucune communication, ni du gouvernement anglais ni du gouvernement français. Les propos de M. Erzberger dénaturent la vérité.

» Il suffit de relire la lettre du nonce, qui dit que le ministre anglais a parlé de garanties à donner à la Belgique et qui demande une réponse à ce sujet pour pouvoir reprendre la conversation à Rome. C'est le nonce à Berlin qui a été chargé par le cardinal Gasparri d'écrire au chancelier.

» Le gouvernement anglais a vu tout de suite le danger, et il a prescrit à son ministre de ne pas ajouter un mot. On est donc loin d'une offre faite par les gouvernements anglais et français.

» Je dois ajouter cependant que l'Angleterre ne m'avait pas prévenu qu'elle avait fait un accusé de réception à Rome. J'ai donc télégraphié au Foreign Office pour le prier de m'associer à la démarche; mais ce n'était qu'un simple accusé de réception dans les termes de déférence que comportait la situation.

» Quant au reste, je l'ai ignoré. J'ai dit simplement au gouvernement anglais : « Ne » vous laissez pas engager dans une conver- » sation indirecte comme celle-là. » Et on en est resté là, conclut l'ancien président du conseil. »

Erzberger a conclu son discours en disant : « Nous avons sauvé notre pays d'un nouveau Sedan le 6 novembre. Nous avons reçu l'ordre d'arborer le drapeau blanc le 8 novembre, soit l'ordre de capitulation, et cela avec le consentement de la direction suprême de l'armée. Sur le front, un général m'a dit que, de ses deux divisions, l'une possédait encore 37 hommes, et l'autre 341... L'écroulement de l'Allemagne n'est pas dû à la révolution, mais à la tromperie constante des militaires. »

M. Gustave Hervé (la **Victoire**) souligne cet aveu :

Il y avait longtemps qu'en France, sauf les bénets du bolchevisme, tout le monde savait que ce n'était pas la révolution allemande qui avait amené l'effondrement militaire de l'Allemagne, c'est-à-dire la victoire de nos poilus qui avait provoqué la révolution allemande. Mais on est heureux de l'entendre proclamer solennellement par un des hommes les mieux renseignés sur ce qui s'est réellement passé dans les hautes sphères civiles et militaires allemandes à la veille de l'armistice. »

LE PROGRAMME RADICAL

Du programme voté par le Congrès du parti radical, le **Radical** écrit :

« Quel fécond et magnifique terrain d'études, de discussions, de propagande et de réalisations, nos Fédérations et nos militants ont aujourd'hui devant eux ! Que les uns et les autres se hâtent d'examiner ce document, de le discuter point par point, de l'amender si cela leur paraît nécessaire, et d'envoyer leurs observations au bureau du comité exécutif. »

Le **Figaro** voit dans le programme du parti radical un mélange des anciennes méthodes directrices du parti avec des formules nouvelles inspirées par les exigences d'après guerre :

« Au fond, le Congrès nous paraît avoir principalement obéi, suivant une vieille habitude, à la précaution de se ménager d'heureuses alliances, soit avec les socialistes réformistes, soit avec les républicains modérés. »

HONORONS LES COMBATTANTS DE LA GRANDE GUERRE SUR L'ARC-DE-TRIOMPHE

Aujourd'hui, alors que la grande guerre, la plus grande des guerres, clôt les guerres précédentes en réparant les atteintes portées à la tradition française, le général Maleterre (le **Matin**) demande si les noms des chefs qui l'ont gagnée, et en particulier de ceux qui ont scellé du sacrifice de leur vie l'incomparable victoire, vont figurer simplement dans les pages de l'histoire ?

« Est-ce que les noms des batailles de la grande guerre et des généraux n'ont pas autant de droit à l'immortalité de l'inscription lapidaire que leurs grands ancêtres ?

» Il n'y a plus de place sur les faces intérieures ! Inscrivons les glorieux noms nouveaux sur les faces extérieures. Ils encadreront admirablement les magnifiques hauts-reliefs ! Tous y entreront, noms de batailles et de combats, noms de généraux tués à l'ennemi, noms de maréchaux, noms de grands chefs d'armée.

» Et s'il reste de la place sur les faces qui regardent l'occident de l'avenue de la Grande-Armée, on y mettra les noms omis de la République, de l'Empire et de l'ancienne monarchie. La face est, celle qui regarde vers l'Alsace et la Lorraine, vers l'Allemagne, sera celle de la grande guerre.

» J'adresse à M. Clemenceau cet appel en l'honneur de ceux qui ont gagné la guerre. Je suis certain que son cœur me comprendra. »

La disparition de notre G. Q. G.

Paris, 28 juillet. — Ce n'est point par hasard qu'a été choisie cette date du 4 août pour la dissolution des services du grand quartier général et le transfert de l'état-major de Chantilly à Paris. Le G. Q. G. disparaîtra le jour même du cinquième anniversaire de la guerre. Le 4 août 1914, il comprenait trente officiers. L'ampleur prise par les opérations et la forme même de la guerre firent porter cet effectif à près de sept cents. Avec les assimilés, les hommes de troupe et les employés de tous ordres (parmi lesquels plus de deux cents dames employées), le personnel du G. Q. G. atteignait le chiffre de trois mille.

La démobilisation accélérée dans la marine

Paris, 28 juillet. — Le ministre de la marine vient de décider que les dates prévues pour la démobilisation des classes 1909, 1910 et 1911 seront avancées de la manière suivante :

Les hommes de la classe 1909 seront envoyés en congé illimité de démobilisation à partir du 30 juillet, ceux de la classe 1910 à partir du 8 août, et ceux de la classe 1911 du 16 au 22 août.

La classe 1912 sera démobilisée du 23 au 29 août.

Nos viticulteurs et le régime douanier

Toulouse, 28 juillet. — La Société des viticulteurs français (section de la Haute-Garonne) vient d'émettre le vœu que notre régime douanier, comportant un tarif minimum et un tarif maximum, soit maintenu avec : 1° une majoration des droits proportionnelle au relèvement des prix de revient des produits français; 2° des surtaxes spéciales contre les primes directes ou indirectes qui seraient établies en pays étrangers.

L'organisation de la marine marchande

Paris, 29 juillet. — Le « Journal officiel » publie le décret suivant, organisant le Conseil supérieur de la marine marchande et le conseil des pêches maritimes :

« Le Président de la République française, vu le décret du 25 février 1919 organisant le Conseil supérieur de la marine marchande et le Conseil supérieur des pêches maritimes,

» Décrète :

» Article premier. Il est institué une section permanente du Conseil supérieur des pêches maritimes, composé de : le président de la commission de la marine au Sénat, le président de la commission de la marine marchande à la Chambre des députés, le président de la Ligue maritime, le président de la Ligue navale, trois armateurs à la pêche, deux patrons pêcheurs, un ingénieur des constructions navales, l'ingénieur chargé de l'outillage frigorifique, un représentant du commerce du poisson, un représentant de l'industrie ostréicole, deux représentants de l'Office scientifique et technique des pêches maritimes. Les membres sont nommés par arrêté, et leurs pouvoirs prendront fin le 25 février 1923.

» Art. 2. Le président de la commission de la marine au Sénat est président de la section permanente; le président de la commission de la marine marchande à la Chambre des députés, le président de la Ligue maritime et le président de la Ligue navale sont vice-présidents de la section permanente; les fonctions de secrétaire de la section permanente sont remplies par un fonctionnaire désigné par le commissaire.

» Art. 3. La section permanente délibère sur les questions qui lui sont transmises par le ministère chargé de la marine marchande ou par le commissaire aux transports maritimes et à la marine marchande, et soumet des avis à titre purement consultatif. Elle peut émettre des vœux sur tout objet intéressant les pêches maritimes; elle se réunit d'office sur convocation de son président, soit sur la demande du ministre chargé de la marine marchande ou du commissaire aux transports maritimes et à la marine marchande.

» Art. 4. Le ministre chargé de la marine marchande et le commissaire aux transports maritimes et à la marine marchande peuvent prendre part aux délibérations de la section permanente. Ils ont la faculté de se faire assister ou représenter par les directeurs ou chefs de service qu'ils désignent à cet effet. Toute personne dont l'audition paraît nécessaire peut être convoquée soit par le ministre chargé de la marine marchande, soit par le président de la section permanente.

» Art. 5. Le ministre des travaux publics, des transports et de la marine marchande est chargé de l'exécution du présent décret.

» Fait à Paris, le 25 juillet 1919.

» Signé : POINCARE. »

Nos officiers de marine trouvent leurs soldes trop maigres

Toulon, 28 juillet. — L'amiral Moreau, vice-président du Conseil supérieur de la marine, enquête actuellement au sujet des incidents dont les escadres et certains ports militaires ont été le théâtre. Le calme tend à renaître partout, grâce aux mesures ordonnées par M. Georges Leygues, ministre de la marine : permissions, amélioration de l'ordinaire, désarmement de certains navires. Mais il résulte très nettement de l'enquête de l'amiral Moreau qu'un grand mécontentement se manifeste en ce moment parmi les officiers et les officiers mariniers en raison du retard apporté par le Parlement à voter l'augmentation de solde. Le gouvernement avait, en effet, déclaré à plusieurs reprises que les nouvelles soldes seraient payées fin juillet.

Or, voici venue cette date, et ce sont encore les anciennes soldes qui seront payées, parce que les taux de relèvement n'ont pas été examinés par la Chambre :

« L'état d'esprit dans les états-majors et la maîtrisance de la flotte ne saurait être trop pris au sérieux si l'on veut éviter le retour de ces incidents. »

Frégolinette

En attendant que les femmes fassent de la politique et qu'elles en vivent, — tiens, comme les hommes ! — il faut vivre d'autre chose. Un de nos confrères a été émerveillé de l'organisation vraiment pratique, moderne au bon sens du mot, de l'Ecole féminine d'industrie hôtelière de Paris, où l'on vous forme en trois mois une bonne d'hôtel. Mais quelle bonne excellente ! Il n'y a pas de prix d'excellence, en effet, qu'elle ne mérite.

Elle possède l'art de faire les lits et la science de la comptabilité; ele pratique le lavage de la vaisselle et la langue anglaise. Elle sait cirer les parquets et sténographier, faire la cuisine et la correspondance. Elle connaît le blanchissage et le droit hôtelier, et bien d'autres choses encore. Pendant une semaine, et par roulement, elle est tour à tour femme de chambre, téléphoniste, caissière, bonne de restaurant, interprète, etc. Chacune est à la fois la bonne et le « voyageur » de toutes les autres. C'est Frégolinette, cette petite femme-là !

Remarquez que le principe de ce roulement, qui a si fort émerveillé notre confrère, est bon pour tous les métiers, sans exception. La société serait plus habitable si chacun voulait bien passer par tous les degrés de sa fonction, au lieu de prétendre hisser par un jeu d'acrobatie au palier supérieur, en risquant de se casser les reins ou parfois même de casser ceux du voisin. Mais partout on veut brûler l'étape. Avant de savoir cirer le parquet, on disserte du droit hôtelier, à moins qu'on ne retombe durement de ces hauteurs sur le parquet dédaigné...

Mais revenons à l'Ecole féminine d'industrie hôtelière. Elle n'est pas seulement une école de méthode sociale, comme on vient de le voir; elle est aussi une école de psychologie. Cet enseignement si complexe ne sera pas reçu dans son entier avec le même profit par toutes les élèves. Il y aura sans doute des spécialisations dictées par les aptitudes. Et ainsi s'établira un classement, une variété de directions et d'aiguillages très favorable au rendement personnel. Chacune des élèves prendra sans effort et sans heurt, la place qui lui convendra le mieux, c'est-à-dire qui en fera pour elle et pour les autres l'instrument le plus parfait. Ce n'est pas rien, ce filtrage de qualités professionnelles.

Si nombre de jeunes filles, qui poursuivent dans l'enseignement des arts d'agrément, ou la culture intermittente de la dactylographie, un rêve de vie indépendante qui n'est pas toujours réalisé, si ces jeunesses se mettaient bravement à la tâche préparée par l'Ecole, croyez-vous que le piano, la dactylographie et l'hôtellerie française en irait pas mal ?

J'en appelle à tous ceux et celles qui, de France ou de l'étranger, vont aller villégiaturer à la mer, à la montagne ou en plaine. Leur séjour serait embelli s'ils tombaient, au palace, sur une élève de l'Ecole hôtelière de Paris. Mais, hélas ! il n'y en aura jamais assez pour tous. C'est pourtant la petite bonne que je leur souhaite !

P. B.

A LA CONFÉRENCE DE LA PAIX

LE PLAN DE FOCH contre les bolchevistes hongrois n'est pas agréé

Paris, 28 juillet. — Le maréchal Foch, qui assistait à la dernière séance du Conseil suprême des alliés, y a proposé un plan d'opérations fort bien étudié en vue d'une action combinée et rapide des Roumains, des Tchéco-Slovaques, secondés par les alliés, pour chasser de Budapest Bela-Kun et ses bandes bolchevistes. Malheureusement, ce plan-là n'a pas été adopté. Les représentants de certains gouvernements alliés y ont fait de sérieuses objections.

Réunion du conseil suprême interallié

Paris, 28 juillet. — Le Conseil suprême des alliés s'est réuni ce matin, de dix heures trente à midi, au ministère des affaires étrangères. Il a examiné la proposition de M. Tittoni tendant au rétablissement du système des répartitions interalliées pour les charbons, les denrées alimentaires, etc. La question sera à nouveau discutée.

Les représentants des grandes puissances ont également désigné les membres de la commission militaire interalliée chargée de fixer la délimitation des frontières entre la Pologne et l'Allemagne.

Une nouvelle note française sur l'affaire Mannheim

Weimar, via Bâle, 27 juillet. — Le conseil des ministres s'est réuni pour prendre connaissance du rapport du baron von Lersner, chef de la délégation allemande à Versailles. Le conseil s'est occupé également de la demande instante formulée par la France au sujet de la livraison du charbon, ainsi que de l'affaire Mannheim. On affirme que la France a envoyé une nouvelle note maintenant en termes mitigés sa demande d'indemnité à l'Allemagne. Suivant cette dernière, la somme réclamée pour le meurtre de Mannheim devrait être versée à la Croix-Rouge.

Le gouvernement d'empire paraît toutefois être décidé à maintenir énergiquement son point de vue, c'est-à-dire à porter l'affaire Mannheim devant le tribunal d'arbitrage de La Haye.

Y a-t-il encore des prisonniers en Allemagne ?

Rennes, 28 juillet. — La famille Bazin, de Villedieu-les-Poêles, dont le fils avait disparu en 1914, vient de recevoir de ses nouvelles par l'intermédiaire d'un de ses compagnons de captivité. Il était interné en Bavière dans un camp de représailles, et en ce moment il est soigné à Genève. Il paraîtrait que de nombreux prisonniers seraient encore dans ce camp de représailles.

Le généralissime Diaz salue les troupes françaises qui ont combattu en Italie

Paris, 28 juillet. — Le général Diaz, chef d'état-major de l'armée italienne, a envoyé, à l'occasion du rapatriement des troupes françaises d'Italie, au général Crépy, commandant ces troupes, une lettre dans laquelle il dit :

« Les troupes françaises d'Italie ont magnifiquement rempli leur rôle, avec une communion de foi et d'action intime avec les troupes italiennes. Les hauteurs disputées de l'Altipiano, d'Asiago, et les champs de bataille de la Vénétie ont été les témoins de la bravoure et de l'abnégation des soldats français. Au cours de luttes ardentes s'est augmentée la force des idéaux de liberté et de justice que Français et Italiens combattant côte à côte avaient déjà défendus lorsque l'Italie a conquis par les armes sa propre indépendance. Le sang qui vient d'être versé de nouveau maintenant par les soldats des deux nations, au cours des batailles qui ont conduit la France et l'Italie à la victoire, constituera pour l'avenir un lien fraternel indissoluble.

» Le salut que l'armée italienne offre aux valeureux compagnons d'armes français veut être une nouvelle affirmation sincère d'amitié s'adressant avec la certitude que les deux nations, fraternelles sur le champ de bataille, seront également unies dans les œuvres de la paix. »

L'ambassadeur d'Italie aux Etats-Unis deplacé

Rome, 28 juillet. — On annonce le rappel de Washington de l'ambassadeur d'Italie, Macci di Cellere, cause première du désaccord avec le président Wilson. Il demande aux Etats-Unis un diplomate qui sache sauvegarder efficacement les intérêts italiens.

L'Italie reprend le commerce avec l'Allemagne

Rome, 27 juillet. — Un décret autorise la reprise du commerce avec l'Allemagne, cependant les biens appartenant aux ennemis sont maintenus sous séquestre jusqu'à l'application des dispositions définitives qui seront prises par la Conférence de Paris. Les mesures restrictives concernant les paiements à des ressortissants ennemis restent en vigueur, excepté en ce qui concerne la reprise des rapports commerciaux.

L'opposition au traité se fera plus violente à Washington

Washington, 28 juillet. — Il est à peine vraisemblable que le Sénat vote sur le traité de paix avant octobre. C'est une véritable crise qui existe entre M. Wilson et le Sénat. Les éléments radicaux utilisent les échecs de Koltchak comme une nouvelle arme contre la Ligue des nations; leur opposition à la politique du président va être plus vigoureuse que jamais.

Des financiers américains ouvriraient un crédit à l'Allemagne

Berlin (via New-York), 28 juillet. — Un groupe de financiers américains aurait offert au gouvernement allemand une avance de crédits de 100 millions de dollars par l'intermédiaire du représentant new-yorkais de la Deutsche Bank. Ces crédits serviraient à l'achat de vivres et de matières premières.

NOS PORTRAITS

LE BELGE LAMBOT, vainqueur du Tour de France cycliste
Photo BRANGER.

AU MAROC
Une heureuse opération

Casablanca, 28 juillet. — Dans la région au nord de Taza, le général Aubert, avec cinq bataillons, a reporté vers le nord la couverture de la route Taza-Oudjda et occupé la région des Beni-Bou-Yahi, ne rencontrant d'opposition que de quelques détachements dissidents, qui ont été repoussés avec pertes. Le poste d'Assi-Ourgha est entré en relations avec le poste espagnol voisin d'Armila. Le général espagnol Espuras est venu saluer à Assi-Ourgha le général Aubert.

Un poste espagnol encerclé par les bandes de Raisuli

Tanger, 24 juillet (retardée). — Les soldats de Raisuli ont attaqué, le 21 juillet, et capturé un convoi de munitions et d'approvisionnements qui se rendait au poste militaire espagnol d'El-Haud, situé au mont Zanzem, entre Anjeras et Madras. Ce poste serait actuellement isolé.

El-Haud est très éloigné de toute eau, et les tribus déclarent que la garnison espagnole devra ou faire une sortie où mourir de soif. La situation est sans espoir, à moins qu'un secours ne soit déjà arrivé ou n'arrive immédiatement.

Les hommes de Raisuli font des incursions continuelles dans les villages soumis aux Espagnols. Raisuli déclare qu'il ne négociera jamais avec les Espagnols et n'aura de repos que lorsqu'il les aura chassés de cette partie du Maroc.

Les pertes des tribus ont été très lourdes dans les récents combats.

EN HONGRIE

Les Magyars se retirent devant les Roumains

Vienne, 27 juillet. — Le communiqué du quartier général roumain du 26 juillet annonce que les troupes roumaines ont atteint Turkavo et que les Magyars se retirent en désordre.

D'après les nouvelles parvenues ici, les Serbes concentrent des troupes à la frontière roumaine. Le gouvernement contre-révolutionnaire de Szegedein a ordonné la mobilisation générale.

Le communiqué hongrois du 25 est ainsi conçu :

« Les Roumains ont amené leurs réserves de Nagy-Varad, de Breczin et d'Arad, et les ont jetées dans la bataille pour arrêter les troupes hongroises qui avançaient de Szolnok. Des combats sanglants ont lieu actuellement entre Kisujozoltes et Fegyvermek, ainsi qu'à l'ouest de Mezotur et nord de Szentes. »

Bela-Kun veut vendre la couronne de Saint-Etienne

Zurich, 28 juillet. — La fameuse couronne de Saint-Etienne, qui pendant près de mille ans fut l'idéal des Hongrois, et que ceignaient tous les rois de Hongrie à l'occasion de leur sacre, vient d'être offerte par le gouvernement de Bela-Kun à un antiquaire de Munich. Les Soviets de Budapest seraient disposés à se débarrasser de ce joyau, même si l'enchère ne dépassait pas 100,000 fr. français.

La couronne de Saint-Etienne est composée d'un cercle d'or assez simple orné de rosaires d'or et garni de pierres précieuses dont la valeur est discutable. Au milieu de la couronne resplendit une grande croix. Cette couronne a son histoire.

On se demande quel sera l'acquéreur de cette couronne, qui fut portée en dernier lieu par l'empereur Charles, actuellement en exil dans les environs de Genève.

AU PORTUGAL

Serait-ce un mouvement bolcheviste ?

Lisbonne, 28 juillet. — Une bande de bolcheviks est actuellement maîtresse des villages de Mafra, Queluz et Amadora, aux environs de Lisbonne. Le bruit court que les révolutionnaires auraient l'intention de s'emparer de l'école d'aviation d'Amadora.

Villégiature

Nous avons tous connu avant la guerre le petit trou pas cher où l'on payait 0 fr. 15 le litre de lait crémeux, 0 fr. 75 la douzaine d'œufs du jour, 0 fr. 30 la côtelette de mouton, où pour quelques sous le voisin, flatté d'avoir la visite d'un monsieur de la ville, emplissait de légumes et de fruits un vaste filet. La dépense totale d'un ménage n'y atteignait pas, pour deux mois de vacances, vingt-cinq louis : il faisait bon vivre dans le petit trou pas cher !

Il faisait... car le petit trou pas cher a vécu. La guerre l'a tué. Il y avait dans le cœur de tout homme un mercanti qui sommeillait et qui s'est réveillé trop souvent dans nos campagnes. Un des phénomènes économiques de la crise actuelle est, avec la hausse du prix des denrées alimentaires, l'unification des prix à travers l'ensemble du territoire. La différence, naguère importante, entre centres producteurs et non producteurs est devenue insignifiante. Parfois, elle existe, mais en sens contraire. Dans tel village, où l'unique boulanger est le frère du maire ou du garde champêtre, le pain coûte plus cher qu'en ville, ou il y a des ordonnances concernant les poids et un agent au coin de la rue.

Notre époque devra se contenter du petit trou moins cher. Encore est-il difficile de dénicher cet oiseau rare. Cherchez dans les régions surproductrices, loin du chemin de fer qui draine les produits, loin de toute ville d'eaux connue, loin de toute usine et surtout loin d'anciennes usines de guerre, loin de ce qui a été ou est encore un centre américain, une localité à laquelle personne n'ait pamais songé avant vous. C'est compliqué ? J'en conviens, et le problème du petit trou moins cher est peut-être plus ardu qu'on pourrait poser à quelque candidat ès science touristique.

Il n'est pas insoluble cependant, surtout si on veut se contenter d'une simple villégiature au village, sans exiger la mer ou la montagne. L'écart des prix des denrées n'y sera plus ce qu'il était autrefois, mais on pourra faire une économie notable sur le loyer. La guerre a dépeuplé certaines campagnes : il y a bien des maisons vides dans nos villages. Parfois, le prix des loyers y a baissé depuis la guerre.

Une leçon ne vaut rien sans exemple.

Je connais tel village, au milieu d'une admirable vallée pyrénéenne, à 1,500 mètres d'une gare, où pour 35 fr. par mois on trouve encore une chambre à deux lits, la propriétaire se chargeant de préparer les aliments qu'on lui fournit. Dans la moindre station connue, la même chambre coûterait au moins cinq fois plus. L'économie est de 5 à 600 %.

Et par ces temps de vie chère...

L. LE BONDIDIER,
Secrétaire de la Confédération pyrénéenne.

APRÈS LES DÉCLARATIONS D'ERZBERGER
La réponse du comte Czernin et de l'ex-chancelier Michaëlis

Vienne, via Berne, 28 juillet. — Le comte Czernin assure que le discours d'Erzberger ne donne pas une image complète des événements; beaucoup d'incidents d'une importance considérable ne sont pas mentionnés, d'où il résulte une vue d'ensemble qui est fausse.

« En ce qui concerne, a-t-il dit, mon rapport d'avril 1917, mentionné par Erzberger, rapport où je conseillais de terminer la guerre grâce à des sacrifices territoriaux des puissances centrales, ce rapport était destiné exclusivement aux deux empereurs et au chancelier d'empire. Il y avait un espoir fondé d'arriver à conclure une paix de conciliation, même avec des sacrifices. Ce rapport fut, à mon insu, communiqué à Erzberger, qui ne le tint pas secret.

» Je dois constater qu'Erzberger a agi de bonne foi. Il était persuadé qu'il agissait dans l'esprit de ceux qui le dirigeaient. Le contenu de ce rapport est venu à la connaissance de nos ennemis par suite de l'attitude d'Erzberger. »

Ce que dit Michaëlis

Berne, 28 juillet. — L'ex-chancelier Michaelis a déclaré, au sujet de la lettre que lui a adressée le nonce Pacelli, le 30 août 1917 :

« J'ai décidé des mesures à prendre d'un commun accord avec les secrétaires d'Etat et les ministres, et j'ai fait rapport à l'empereur. Le 1er septembre, a eu lieu à Berlin un conseil de la Couronne, en présence des représentants supérieurs de l'armée et de la marine. Le résultat de cette discussion a été résumé par l'empereur dans une remarque de sa propre main et signée, et ainsi conçue :

« L'annexion de la Belgique est une chose » délicate. La côte des Flandres, il est vrai, » est très importante et Zeebrugge ne doit pas » tomber entre les mains des Anglais; mais » la côte belge seule ne peut pas être tenue. » Il faut réaliser une union économique en- » tre la Belgique et l'Allemagne. »

» A la suite de la proposition du nonce, j'ai décidé avec M. de Kuhlmann qu'il y avait lieu de faire exécuter des sondages par une personnalité bien choisie. Le choix de l'intermédiaire tomba sur un diplomate neutre, particulièrement habile. Sa mission lui fut ainsi tracée : les conditions préalables des négociations avec l'Angleterre seraient :

» a) Qu'elle reconnût que nos frontières doivent rester intactes;

» b) Que nos colonies doivent nous être rendues;

» c) Qu'aucune indemnité ne peut être réclamée;

» d) Qu'il ne doit pas y avoir de guerre économique.

» C'est seulement grâce au secret le plus absolu que ce premier coup de sonde vers la paix pouvait être exécuté. Mais la discussion du conseil de la Couronne et son but furent divulgués.

» Les partisans de la guerre en Allemagne, et en Angleterre et en France, tirèrent parti de cette offre. La conséquence en fut que les représentants du gouvernement britannique dementirent officiellement qu'une offre de paix avait été faite. »

Toute l'Allemagne commente les révélations d'Erzberger

Bâle, 28 juillet. — La presse allemande tout entière commente passionnément les révélations d'Erzberger à l'Assemblée nationale. Les hommes politiques mis en cause se défendent tant bien que mal, et les pangermanistes, accablés par les discours de vendredi, se déchaînent. Ludendorff, de son côté, aurait déclaré ignorer ce que devint toute cette affaire, prouvant ainsi que la haut commandement se souciait peu de maintenir un contact suivi avec les politiciens de la Wilhelmstrasse.

Helfferich, le plus acharné des adversaires d'Erzberger, dans la « Kreuzzeitung » accuse le ministre des finances d'avoir détruit par ses agissements l'unique chance de paix qui existait à l'été de 1917.

La « Kreuzzeitung », la « Deutsche Tages Zeitung », la « Taeglische Rundschau », et en général tous les organes conservateurs se révoltent et publient des rapports sur les événements qui se déroulèrent au grand quartier général en novembre 1918. Suivant ces rapports, qui auraient été confirmés par Hindenburg et Ludendorff, Guillaume II pouvait encore raisonnablement se croire le 9 novembre sûr de son armée et pouvait logiquement espérer, avec son aide, ramener à lui l'esprit allemand déjà en ébullition.

La presse autrichienne prend, elle aussi, part à udébat. D'après le « Wiener Mittagblatt », le rapport du comte Czernin aurait été remis à Erzberger par l'empereur Charles en personne, qui lui aurait demandé sa parole d'honneur de ne jamais dire de qui il le tenait.

LA LUTTE CONTRE LA VIE CHÈRE

ELEVONS DES PORCS

Paris, 28 juillet. — Au cours d'une interview, M. Noulens, notre nouveau ministre de l'agriculture et du ravitaillement, après avoir fait observer à son interlocuteur que la cherté de la viande s'explique par la défectuosité des transports et l'organisation encore rudimentaire des frigorifiques, a ajouté :

« Avant que notre cheptel soit reconstitué par les restitutions allemandes et par sa propre reproduction, il faut chercher une méthode permettant d'aller vite et de nous passer de l'importation de viandes fraîches ou frigorifiées. Or, réfléchissez à ce calcul : une vache, pour produire 600 kilos de viande, demande quatre années, tandis qu'une truie arrive au même résultat en six mois. Il faut donc élever le cochon. Que l'on mette un verrat dans chaque village, et bientôt les porcelets grouilleront. »

Remède fort simple, auquel il fallait toutefois penser !

LES MAGASINS MUNICIPAUX DU MANS

Le Mans, 28 juillet. — Les magasins municipaux de vente directe au consommateur ont permis de céder au prix coûtant, majoré d'un léger pourcentage pour frais généraux, sans aucun bénéfice, des œufs, des pommes de terre, des pâtes alimentaires, des haricots, du riz, des conserves de poisson, du saumon, des sardines, du lait condensé, du beurre, etc.

En ce moment, le service du ravitaillement permet de faire vendre de la viande frigorifiée, du lard salé, du jambon à des prix abordables. Les chantiers de bois et de charbon municipaux restent ouverts.

La municipalité du Mans

LE CONGRÈS RADICAL ET RADICAL-SOCIALISTE

LE MANIFESTE DU PARTI

Contre la réaction et les bolchevistes
Pour la démocratie et le suffrage universel

Séance du matin

Paris, 27 juillet. — Ce matin, les congressistes se sont réunis à la commission chargée de l'élaboration du programme et des manifestes du parti. La tendance générale est de réadopter, à l'heure actuelle, le vieux programme radical rédigé par Camille Pelletan au Congrès de Nancy de 1907. C'est la thèse qu'ont soutenue les différents orateurs, Franklin-Bouillon, Emile Desvaux, Ferdinand Cahen, qui a fait voter la création obligatoire dans chaque département d'orphelinats pour les enfants des morts pour la patrie.

MM. Couyba et Herriot ont spécialement attiré l'attention sur le programme de l'enseignement. Ils ont préconisé le carnet scolaire, l'organisation du loisir et surtout l'école unique. Il faut, à l'origine de la vie, faire entre les enfants l'union que réclamaient Michelet et les grands républicains.

Séance de l'après-midi

La séance plénière de l'après-midi est présidée par M. Couyba, sénateur, ancien ministre, assisté de MM. Henri Michel, sénateur, et Reynaud, député, ancien ministre.

Avant la discussion sur le programme, le président donne la parole à M. Blumenthal, qui, avec M. Olsinger, représente au Congrès les Fédérations d'Alsace et de Lorraine. M. Blumenthal apporte le salut des radicaux des provinces retrouvées au Congrès, puis il s'élève vivement contre l'administration :

« Comme le haut commissaire, nous sommes, dit-il, partisans de la liberté religieuse, mais nous n'admettons pas que la religion soit prostituée dans des buts politiques. On dit qu'il ne faut pas froisser les sentiments des immigrés pour répondre à leurs manifestations de servilisme. Ces gens-là ne sont pas Français à notre façon. Ils ne le sont qu'hypothétiquement et conditionnellement. Ils voudraient le maintien du régime d'exception dont nous avons tant souffert depuis 1870. Nous, nous voulons le droit commun de tous les Français; des projets ont été déposés. Ce qu'on nous propose, c'est d'être régis par la toute puissance d'un haut commissaire. Nous n'avons pas besoin de haut commissaire. »

M. Blumenthal termine en faisant appel aux parlementaires pour que dès la ratification du traité de paix les provinces rendues à la patrie redeviennent des départements français et soient administrés comme tels. Il faut absolument choisir entre les méthodes de réaction pratiquées actuellement et la République laïque et démocratique, comme nous la comprenons et la voulons. L'Assemblée l'acclame vigoureusement, puis le Congrès reprend le débat sur le programme du parti.

Sur motion de M. Raymond, le bureau a reçu mandat d'examiner les modalités d'une entente entre tous les républicains et d'en discuter les clauses avec MM. Viviani, Painlevé, Breton, Carnot et Chaumet. Le Congrès aborde alors la question d'attitude que doit prendre le parti vis-à-vis de la C. G. T. et du mouvement syndicaliste.

M. Meudenc, de la Fédération du Tarn-et-Garonne, cheminot, ancien conseiller municipal de Toulouse, est venu expliquer l'échec de la grève du 21 juillet, préconisée principalement par les extrémistes du parti socialiste. Il déclare que lui et ses camarades sont adversaires des grèves politiques, mais qu'ils sont partisans des grèves corporatives, le cas échéant, et que, par exemple, si l'on n'obtient pas la nationalisation des chemins de fer et qu'à ce sujet la grève générale soit décrétée, ils obéiraient au mot d'ordre.

M. Mouri, du Syndicat des travailleurs municipaux de Paris, se plaint que ceux-ci ne soient pas suffisamment soutenus par les élus du parti.

M. Herriot, sénateur du Rhône et maire de Lyon, répond que depuis quatorze ans il a reconnu la pleine liberté des travailleurs municipaux lyonnais de s'organiser en syndicats : comme maire il est absolument décidé à leur accorder tout ce qui paraît juste, comme à leur refuser toute revendication exagérée. Fidèle aux traditions du parti radical, le maire de Lyon dit que c'est le droit et le devoir absolus des travailleurs adhérents au parti d'adhérer en même temps aux Bourses du travail, comme c'est le devoir des élus de rester constamment en contact avec les représentants des organisations ouvrières.

Dans une péroraison très applaudie, M. Emile Desvaux affirme que le syndicalisme ne doit être ni radical, ni socialiste, ni conservateur et que l'heure est venue d'appliquer la formule de Saint-Simon. Il faut substituer au gouvernement des hommes d'administration, des choses.

M. Deshayes, député de l'Oise, rappelle que la Chambre vient de voter les différents projets sur l'extension de la capacité civile aux syndicats et que ces projets émanaient d'un ordre du jour qui avait réuni l'unanimité des 165 députés adhérents au parti.

M. Louis Martin, sénateur du Var, rappelle que, dès 1884, au lendemain du vote de la loi sur les syndicats, le parti radical a fait campagne pour cette extension.

Aucune motion n'a été votée par le Congrès à ce sujet, mais il ressort nettement de toutes les déclarations que le parti radical et radical socialiste est tout acquis au syndicalisme légal, étant entendu qu'on doit respecter le principe que le syndicalisme ne doit pas être un instrument à la disposition d'un parti.

Le Congrès adopte ensuite une déclaration rédigée par MM. Blumenthal, Œsinger et Dietz, délégués d'Alsace et Lorraine.

Il adopte aussi le rapport de M. Dominique, dont il vote l'impression, sur la doctrine sociale du parti; celui de M. Gros, sur le programme d'action immédiate.

Il discute enfin et approuve le manifeste rédigé par M. Ripault, déclarant le parti décidé :

1. A ce que la victoire ne soit pas sabotée;
2. A s'opposer aux réactions et au bolchevisme pour la démocratie;
3. A se déclarer pour les syndicats et contre les profiteurs;
4. A se prononcer contre toute faillite pour l'impôt sur le revenu et le capital et à faire rendre gorge aux profiteurs de la guerre;
5. A faire campagne pour le retour à la terre et contre la vie chère;
6. A voter la révision de la constitution et la réforme de l'enseignement, qui doit être gratuit à tous les degrés, et à exiger l'école unique;
7. A la transformation de l'armée par l'abolition de la loi de trois ans, et sous la direction de la Société des nations.

L'assemblée décide enfin que le Congrès annuel et habituel aura lieu à Strasbourg les 18, 19, 20 et 21 septembre proch[illegible]

La Vie chère

UN EPICIER PARISIEN EXPLOITEUR EST PILLE

Paris, 27 juillet. — Le public est, semble-t-il, de moins en moins disposé à se « laisser faire », et une certaine propension s'accrédite de rosser le mercanti. Ce matin, un épicier demeurant 59, rue des Abbesses, M. Guay, crut pouvoir, devant l'affluence des clients qui se pressaient à son étalage, augmenter impunément ses prix. En un tour d'étiquette, la livre du poulet et du lapin fit un bond et passa de 3 fr. 75 à 4 fr. Mal en prit au trop cupide épicier, le public se fâcha. Pillant la boutique, houspillant le boutiquier, il fit en un clin d'œil un sort à l'étalage. Et tandis que les uns maintenaient en respect les garçons de vente, lapins et poulets, melons et primeurs disparaissaient aux mains des autres.

Cette manière de razzia ne dura que quelques minutes. L'épicerie, bientôt nettoyée de tout produit, dut fermer. Il fallut le secours d'un brigadier et de quatre agents pour pouvoir baisser le rideau.

UNE MANIFESTATION OPERANTE A DUNKERQUE

Dunkerque, 27 juillet. — En signe de protestation contre la vie chère, les ouvriers filateurs de Dunkerque, actuellement en grève, se sont livrés hier, sur la place du Marché, à une manifestation qui eut pour effet d'abaisser immédiatement de moitié le prix des denrées.

L'aviateur Marchal est arrivé à Alger

Toulon, 27 juillet. — Un radiotélégramme d'Alger à la marine de Toulon annonce que le capitaine Marchal est arrivé de Gênes à Alger. Il repartira probablement mercredi pour refaire la traversée aérienne de la Méditerranée et amerrir à Toulon.

LA VIE SPORTIVE

Le Tour de France cycliste

(5,560 kilom. en 15 étapes — 29 juin -- 27 juillet)

VICTOIRE DU BELGE LAMBOT

La dernière étape, Dunkerque-Paris, a été gagnée par le Français Alavoine, qui est second du classement général

Le premier tour de France couru depuis la guerre vient de se terminer dimanche avec un succès satisfaisant. La grande épreuve annuelle de notre confrère l'« Auto » est passée par des alternatives diverses et souvent périlleuses; elle se termine d'une façon excellente. Sur 130 coureurs inscrits, 67 seulement prirent le départ, les champions italiens s'étant abstenus en masse au dernier moment; puis ce furent au cours des premières étapes, les abandons par douzaines des meilleurs coureurs : Thys, le vainqueur de 1914 abandonnait aux portes du Havre, puis c'étaient les frères Pélissier, Thys, Lambertin, Rossius, les frères Heusghem, etc. Aux Sables-d'Olonne, au cap à peine du premier tiers du parcours, il ne reste plus que vingt hommes en course, et un coup de théâtre de produit : Hélissier, le leader de l'épreuve, le prestigieux vainqueur de Bordeaux-Paris, abandonne.

L'épreuve va-t-elle finir faute de combattants? L'intérêt va-t-il languir au point que personne ne suivra plus les péripéties de la course? Non, car avec les Pyrénées, la lutte devient âpre, sauvage entre les dix rescapés, et l'épreuve fore dès lors le succès. C'est la révélation de Barthélemy, puis de Lucotti. Les Alpes voient de nouvelles luttes superbes entre onze hommes encore en course.

Christophe, qui a couru sagement, est premier du classement général, lorsque, à Valenciennes, une stupide accident de machine lui fait perdre le bénéfice de tous ses efforts. C'est donc le nom de Lambot qui succédera au palmarès du Tour à celui de son compatriote Philippe Thys

L'épreuve apparut très dure en raison d'abord du manque de ravitaillement en boyaux, ensuite du fait d'un manque d'habitude de telle épreuve d'endurance non courue depuis cinq ans. L'an prochain, avec un règlement plus large, plus libéral, le Tour de France, heureusement ressuscité par M. Desgrange, connaîtra de nouveau son immense succès passé.

Gaston BENAC.

LE DEPART DE DUNKERQUE

Dunkerque, 27 juillet. — A 2 heures du matin, le départ est donné aux 11 coureurs restant encore en course : Lucotti, Alavoine, Lambot, Duboc, Christophe, Barthelemy, Vandaele, Steux, Scieur, Coomans, tous licenciés A, et Nempon, licencié B.

Voici les passages dans les divers contrôles :

Boulogne-sur-Mer, 27 juillet. — Les concurrents ont signé à 6 h. 26 dans l'ordre suivant : Barthélemy, Duboc, Alavoine, Lucotti, Nempon, Lambot, Vandaele, Steux, Scieur, Coomans.

A 6 h. 38, signe Christophe qui a crevé avant Wimereux.

Etaples (a 107 kilomètres de l'arrivée), 27 juillet. — A 7 h. 50 passent au contrôle : Barthélemy, Alavoine, Lambot, Vandaele. A 8 h. 5, Christophe tout seul.

Abbeville, 27 juillet. — Neuf coureurs sont passés ensemble au contrôle, à 9 h. 52. Ce sont : Lucotti, Coomans, Lambot, Barthélemy, Vandaele, Steux, Nempon, Scieur et Alavoine.

A 10 h. 19, passent ensemble Christophe et Duboc.

Beauvais, 27 juillet. — Un groupe de neuf coureurs, parmi lesquels Alavoine, Lambot, Steux, etc., est passé à 13 h. 25. Quelques minutes plus tard, Christophe et Duboc arrivent ensemble. Les coureurs sont en retard de 2 h. 20 sur l'horaire prévu.

Poissy (314 kilomètres du départ). — A 15 h. 56 passent : Alavoine, Lucotti, Scieur, Barthélemy et Coomans.

A 16 h. 2, Nempon; à 16 h. 6, Lambot; à 16 h. 7, Steux; à 16 h. 30, Christophe et Duboc.

L'ARRIVEE DE LA DERNIERE ETAPE

Un peloton de cinq coureurs pénètre sur la piste du Parc des Princes. Alavoine part le premier à l'enlevage, et gagne après une jolie lutte avec l'Italien Lucotti; il doit faire un tour d'honneur sous les acclamations de la foule.

Lambot reçoit également un bouquet et fait un tour d'honneur applaudi. Le vainqueur du Tour est on ne peut plus heureux.

Christophe arrive longtemps après; il a l'air découragé. La foule fait fête au vaincu de l'avant-dernière étape; il est tout aussi acclamé et doit faire deux tours d'honneur.

Voici le classement de la quinzième étape : 1er, Alavoine, en 15 h. 54 m. 3/5; 2e, Lucotti, à une demi-longueur; 3e, Barthélemy, à une longueur; 4e, Scieur, à une demi-longueur, 5e, Coomans, à une longueur; 6e, Nempon, en 15 h. 5 m. 56 s. 4/5; 7e, Lambot, en 15 h. 11 m. 3 s.; 8e, Vandaele, en 15 h. 12 m. 2 s.; 9e, Steux, en 15 h. 35 m. 5 s. 4/5; 10e, Duboc, en 15 h. 36 m. 41 s. 4/5; 11e, Christophe, à une longueur.

Le classement général

Voici le classement général :

1er, **Lambot (Belge)**, en 231 h. 7 m. 15 s.
2e, **Alavoine** (Français), en 232 h. 30 m. 9 s. 3/5.
3e, **Christophe** (Français), en 233 h. 33 m. 46 s. 4/5.
4e, **Scieur** (Belge), en 234 h. 30 m. 3/5.
5e, **Barthélemy** (Français), en 235 h. 31 m. 37 s. 3/5.
6e, **Coomans** (Belge), en 246 h. 28 m. 51 s. 3/5.
7e, **Lucotti** (Italien), en 247 h. 27 s. 3/5.
8e, **Duboc** (Français), en 248 h. 33 m. 4/5.
9e, **Vandaele** (Belge), en 249 h. 33 m. 4/5.
10e, **Steux** (Belge), en 251 h. 42 m. 16 s. 4/5.
11e, **Nempon** (Belge), en 252 h. 51 m. 27 s. 5/5.

APRES L'ARRIVEE DU TOUR DE FRANCE

Le plus gros succès fait aux coureurs s'adressa au vieux Christophe, qui avait perdu dans l'avant-dernière étape le bénéfice de la première place du tour de France, et qui aujourd'hui creva trois fois perdant ainsi 30 minutes sur le peloton de tête. Objet d'une folle ovation, Christophe dut monter sur la tribune du juge à l'arrivée, où il fut entouré d'une vraie mer humaine qui l'acclama de longues minutes, le pressant à l'étouffer à sa descente du « perchoir ». Christophe n'a terminé que grâce à son courage, car il nous montra à sa descente de machine un trou énorme qu'il avait à la cuisse, provenant d'un clou mal soigné et rendu plus douloureux encore par le frottement de la selle.

Les portes du vélodrome du Parc des Princes durent être fermées à 14 h. 30 et près de 10,000 spectateurs ne purent entrer. La recette s'est élevée à 57,000 francs sans augmentation du prix des places.

Le plus frais des coureurs à l'arrivée était certainement Lucotti. Après lui, Barthélemy. Indiquons enfin que « l'Auto » ouvre une souscription en faveur de Christophe et s'inscrit le premier pour 1,000 francs.

Au vélodrome du Parc-des-Princes

VICTOIRE D'ALI NEFFATI

L'arrivée du Tour de France avait attiré dimanche une telle foule au vélodrome du Parc-des-Princes, qu'à 14 heures 30, la direction du vélodrome s'est vue dans l'obligation de fermer ses portes.

Voici les résultats :

Course d'une heure sans entraîneurs : Au dixième kilomètre, en 14 m. 46 s. 4/5, par Bellanger, tous les concurrents sont ensemble. Les vingt kilomètres sont parcourus en 29 m. 35 s. 4/5 par Villepontoux. Au trente-cinquième tour Cazalis abandonne. Les trente kilomètres, en 44 m. 36 s. 1/5.

Le classement de la demi-heure est le suivant : Lemay, 49 points; Bellanger, 27 points; Neffati, 22 points; Veillet, 18 points; Mantelet, 14 points.

A la fin de l'heure, le classement est le suivant : 1er, Ali Neffati (40 kil. 530 m.), 74 points; 2e, Germain, 51 points; 3e, Léonard, 51 points; 4e, Lemay, 49 points; 5e, Veillet, 29 points; 6e, Bellanger, 29 points; 7e, Mantelet, 21 points; 8e, Parisot, 21 points; 9e, Villepontoux, 15 points; 10e, Lorrain, 15 points.

Tandems : 1ers, Didier-Morel; 2es, Deschamps-Siméonie, à une longueur; 3es, Perrode-Charron.

Prix des géants de la route (finale) : 1. Didier, 2. Trouvé, à une demi-roue; 3. Duclair, à une longueur; 4. Chardon, loin. Les 200 derniers mètres en 12 s. 4/5.

Course à pied, 400 mètres handicap (finale) : 1. Pelletier (rendement 30 mètres); 2. Van Braitzhem (25 mètres); 3. Mirella (30 mètres). Temps : 52 s. 2/5.

Course de tandems (finale) : 1. Didier-Morel; 2. Deschamps.

Handicap du demi-mille (finale) : 1. Peyrode (rendement 7 m. 50); 2. Duclair (5 mètres); 3. Guyot (45 mètres).

Les 200 mètres en 13 s. 2/5.

A BORDEAUX

LINART VAINQUEUR DE SERES

Une superbe réunion

Par un temps superbe et devant une foule énorme s'est déroulé, dimanche, le copieux et alléchant programme organisé par le Vélodrome du Parc.

Ce fut une journée de beau sport, et le public vibra à la lutte passionnante que se livrèrent les deux fameux rivaux.

La question de supériorité entre les deux champions n'a pas été résolue à nos yeux, car la piste ne permet pas à deux hommes de la même classe — et c'était le cas dimanche — de lutter à armes égales. Celui qui peut s'assurer la corde et le commandement doit avoir course gagnée. Il est des vitesses qu'on ne peut dépasser, et on comprend que pour remonter un adversaire roulant à plus de 60 à l'heure sur une piste de 333 mètres seulement, il faut atteindre une vitesse non seulement très dangereuse mais quasi irréalisable. C'est ce qui explique que Sérès, d'abord, et Linart, ensuite, ayant pu partir en tête, ne furent pas remontés. Mais le duel que se livrèrent les deux hommes fut un vrai régal à nos yeux passionnant, à deux coude à coude impressionnants. Les deux matcheurs et leurs pacemakers sont des virtuoses.

Colin et Pasquier le prouvèrent dans leur match de vitesse sur leurs engins. Mais là encore le bénéficiaire de la corde avait tout l'avantage.

Tournis, en vitesse; le même, avec Lamaison, à tandem; Verdeun, associé à Therrien, dans l'américaine, et le vétéran Chadeau démontrèrent leur supériorité et partagèrent les applaudissements de la foule, littéralement enthousiasmée par cette belle séance de sport.

Voici les résultats :

Grand-Prix d'Eté (vitesse). — Les séries sont gagnées par Tournis devant Dubourg; et Therrien, en finale, devance Verdeun et Raynaud; Lamaison devant Moreau et A. Cosse.

Finale des troisièmes : 1. Raynaud; 2. Therrien, à une longueur et demie; 3. A. Cosse, relevé. Victoire facile.

Finale des deuxièmes : 1. Moreau; 2. Verdeun, à demi-longueur; 3. Dubourg, à demi-longueur. Belle lutte entre les deux premiers. Verdeun, enfermé, ne peut se dégager que dans la ligne droite.

Finale des premiers : 1. Tournis; 2. Lanusse, à une demi-longueur; 3. Lamaison, relevé. Les 200 mètres en 13" 1/5.

Tournis part aux 200 mètres. Lamaison ne peut l'attaquer, et Lanusse, qui ne peut « sortir de la boîte » qu'au dernier virage, fait une fin de course superbe, obligeant Tournis à un rude effort.

AMERICAINE (15 kilomètres), série B. — 1. Verdeun-Therrier, en 24' 2" 2/5, sur bicyclettes Faret; 2. Chauvet-Fourcade, à une demi-roue; 3. Vignes-Goujon.

Dès le départ, Verdeun s'échappe et, relevé par Therrien deux tours après, l'équipe s'assure un quart de tour; mais l'effort de Verdeun a été trop violent, et Fichet-Albisua et Chauvet-Fourcade reviennent. Bientôt tout le peloton est reformé, à l'exception de Ramadié-Tauziat, qui sont oubliés au 7e kilomètre. Peu après, Cosse crève. Les 5 kilomètres en 7' 31" 2/5; les 10 kilomètres en 15' 22" 1/5, Albisua-Fichet venant très fort. Les derniers relais sont effectués. L'affaire va se disputer au sprint. Verdeun part aux 225 mètres, mais Chauvet répond superbement et donne l'impression de devoir passer, mais il voyage trop et succombe de peu.

GRAND MATCH DE DEMI-FOND (troisième manche, 15 kilomètres). — 1. Sérès (Colin), en 23' 1" 3/5; 2. Linart (Pasquier), à demi-longueur.

Sérès est le premier derrière son pacemaker. Au 5e tour, Linart attaque, mais Colin « met de la sauce » et le Belge rétrograde. Sérès tourne très régulièrement et Linart suit à 20 longueurs. Quelques tours après il revient et c'est la deuxième attaque. Sérès y résiste farouchement et Linart décolle. Le voici à un quart de tour.

Les 5 kilomètres par Sérès en 5' 11" 3/5. Et le Belge se rapproche. Le duel s'engage à nouveau. Un coude à coude durant deux tours, mais rien à faire pour passer dans les virages et les lignes droites sont trop courtes. Linart échoue encore et perd bientôt plus d'un quart de tour.

Sérès mène aux 10 kilomètres en 10' 8" 4/5.

Et Pasquier ramène son homme sur le Français pour la quatrième attaque. Les 15 kilomètres en 15' 1" 2/5. Le coude à coude est engagé. Mais rien à faire, décidément. Linart rétrograde encore. Il revient vingt tours avant la fin, mais Colin surveille, et Sérès accélère. Pasquier n'insiste pas. Les 20 kilomètres en 20' 6" 4/5.

Les six derniers tours donnent lieu à une empoignade magnifique, passionnante, et Sérès triomphe d'une demi-longueur sous les acclamations du public enthousiasmé.

Deuxième manche (15 kilomètres). — 1er, Linart, en 15' 1" 2/5; 2e, Sérès, à un demi-tour.

C'est, cette fois, Linart qui prend le premier son pacemaker et prend irrémédiablement plus d'un quart de tour. Mais Colin ramène vite Sérès, et la première attaque est portée au sixième tour. Mais c'est au tour de Sérès à subir les effets du déportage au dernier virage. Cinq tours après nouvelle attaque, vaine encore. Deux tours après, nouvel effort sans plus de succès. Les 5 kilomètres en 5' 7" 4/5. Pas de changement jusqu'aux 10 kilomètres, couverts par Linart en 10' 4" 1/5.

Trois tours avant la fin, Colin conduit Sérès à une attaque à fond; le Français arrive à la hauteur du Belge, mais le voyage annihile son admirable effort, et la moto de Colin a des râtés. Sérès reprend son avance.

Troisième manche (6 kilomètres) : 1. Linart, en 5' 57" 2/5; 22. Sérès, à trente longueurs. qui prend le premier sa moto. Sérès attaque

Le tirage au sort donne la corde à Linart, dès le deuxième tour, et un coude à coude passionnant s'engage, mais au bout de trois tours, Colin n'insiste plus. Cinq tours après, nouvelle attaque, cette fois-ci ça y est, le Français passe. Mais l'effort est trop violent, et Sérès décolle avant d'avoir pu se rabattre.

Au quatrième tour, panne subite de la moto de Colin arrête le duel; Sérès sauvant de peu la chute.

Linart, très sportivement, fait arrêter la course et demande à recommencer cette lutte. Le public l'acclame. Et les deux matcheurs s'alignent pour 6 kilomètres seulement cette fois. Linart reprend encore le premier. Et sept tours avant la fin, le duel s'engage; durant cinq tours, c'est la lutte farouche, les deux hommes sont à la même hauteur, mais Sérès ne peut réaliser l'impossible. Et le Belge gagne par une vingtaine de longueurs. Sérès n'insistant pas.

GRAND PRIX D'ETE DES TANDEMS. — Les séries sont gagnées par Tournis-Lamaison devant Verdeun-Gabaroche, Chadeau-Lanusse devant Picquemenal-Duboucq.

Finale : 1. Tournis-Lamaison; 2. Chadeau-Lanusse, à deux longueurs; 3. Verdeun-Gabaroche. Les 200 mètres en 12" 2/5.

Tournis-Lamaison partent en tête et résistent à une jolie attaque de Chadeau-Lanusse, qui doivent s'incliner.

COURSE DE PRIMES (10 kilomètres) : Prime finale : 1. Chadeau, sur bicyclette Faret; 2. Duméziil, à trois longueurs; 3. A. Cosse.

MATCH DE MOTOS (5 kilomètres) : 1. Colin, en 4' 28"; 2. Pasquier, relevé.

Colin s'assure le départ à la corde. Dès lors, sauf accident, le match est à sa merci. Pasquier l'attaque à chaque tour dans la ligne opposée, mais le voyage du virage et le déportage de la sortie du dernier virage constituent un mur qu'on ne franchit pas au dernier tour. Pasquier renonce. R. H.

ATHLÉTISME

A BORDEAUX

LA JOURNEE DES HEROS ET DU SOUVENIR

De jolies performances

Quelques centaines de spectateurs seulement assistèrent dimanche à la réunion organisée par le Stade bordelais, en souvenir de ses soixante-dix membres tombés au champ d'honneur. Il est vraiment dommage que le public ne soit pas venu plus nombreux, car les efforts des organisateurs méritaient mieux — sans parler du but de la réunion.

De jolies performances furent réalisées, notamment dans le saut en hauteur, où Estang franchit aisément 1 m. 80 au premier essai, et dans le saut en longueur, où Fitte fit un bond de 6 m. 44. La course-relais de 1,000 mètres, à laquelle neuf équipes participèrent, enthousiasma les spectateurs par la lutte ardente que se livrèrent les nombreux concurrents. Elle fut gagnée de deux mètres par l'équipe de Paris, devant celle du Stade Bordelais Université-Club, dans le temps excellent de 2 m. 8 s. 2/5.

La réunion était présidée par le colonel Drouin, représentant le général Plantey, président de l'U. N. des combattants, et le colonel Ruef, du 7e colonial, représentant le général commandant la 18e région.

Dans une vibrante allocution, le colonel Drouin salua la mémoire des « héros tombés pour la France et particulièrement celle des sportifs, dont il avait pu apprécier la valeur en sa qualité de chef, sur le champ de bataille ».

La fanfare du 14e d'artillerie se fit entendre au cours des diverses épreuves.

Voici les résultats :

Saut en hauteur avec élan : 1. Estang (Stade), 1 m. 80; 2. Ribot (Stade), 1 m. 65; 3. ex æquo, Grosselle (A. S. Midi), Prat (Enf. d'Arcachon), Cabardos (C. A. béglais), Aynié (Stade), 1 m. 60.

100 mètres, handicap : 1. Labansa (Stade), 1 mètre; 2. Fitte (S. U. agenais), 3 m.; 3. Dellas (Stade), 2 m.; 4. Ferras (Enf. d'Arcachon), 7 mètres; 5. Empéranger (A. S. Midi), 4 mètres. — Temps : 11 s. 2/5.

Labansa remonte tous ses concurrents et gagne aisément.

1,000 mètres, handicap : 1. Charles (C. A. bordelais, 120 mètres); 2. Brossard (C. A. Société Générale), scratch; 3. Peyratou (C. A. bordelais), 120 mètres.

Le limitman trop tôché gagne facilement. Liausu, arrivé troisième, a été déclassé pour avoir bousculé Dimitrievich.

110 mètres haies : 1. Dellias (Stade); 2. Nouaux (A. S. Midi); 3. Lapeyre (A. S. Midi); 4. Grosselle (A. S. Midi). — Temps : 18 secondes.

Les deux premiers sautent ensemble la dernière haie, et ce n'est que sur le plat que Dellias s'assure une poitrine.

300 mètres, handicap : 1. G. Lafitte (Stade), 25 mètres; 2. Dufau (Stade), 22 m.; 3. Germain (C. A. béglais), 20 m.; 4. Féry (A. S. F.), scratch. Temps : 37 s. 2/5.

Féry, parti scratch, a fait 39 s. 2/5.

3,000 mètres relais, par équipe de trois hommes, avec relais facultatifs : 1. Stade Bordelais Université-Club (Daubin-Hauret-Cechini); 2. Club athlétique béglais (Eyrolles-Lalyment-Desclaux); 3. Association sportive du Midi (Lannes-Bonnafon-Georges), loin. — Temps : 13 m. 28 s. 2/5.

Saut en longueur : 1. Fitte (S. U. agenais), 6 m. 44; 2. Aynié (Stade), 6 m.; 3. Candau (Stade), 5 m. 90; 4. Loubatie (B. E. C.), 5 m. 89, etc.

1,000 mètres relais (400, 300, 200 et 100 m.) : 1. Equipe de Paris, Féry (A. S. F.), Brossard (C. A. S. G.), Dellias (Stade Français), Cotillon (R. C. de France); 2. Equipe du Stade Bordelais Université-Club (Liaussu, Labansa, Pépion, Candau), à 2 mètres; 3. Equipe du Bordeaux-Etudiants-Club (Dimitrievich, Roy, Loubatié frères); 4. Equipe du Sporting-Union agenais (Talhas, Fitte, Vignau, Aussel). — Temps : 2 m. 8 s. 3/5.

A PARIS

LES GRANDS PRIX DU STADE FRANÇAIS

Paoli bat le record du lancement du poids

Très intéressante réunion dimanche à la Faisanderie, au cours de laquelle Paoli battit de 3 centimètres le record du lancement du poids, avec un jet de 13 mètres 17. Par contre, Seurin échoua dans sa tentative contre le record de France des 300 mètres.

Voici les résultats :

100 mètres handicap : 1. Durey (4 m. 50); 2. Casella (5 m. 50); 3. Orabona (4 m.); 4. Jamois (3 m.); 5. Berthier (5 m. 50). Temps, 11 s. 2/5.

150 mètres scratch (interclubs) : 1er, Bizet (R. C. F.), en 17 s. 3/5; 2e, Gustin (R. C. F.), à une poitrine; 3e, Tissier (R. C. C.); 4e, Chevalier (S. F.); 5e, Jamois (S. F.).

Dans sa tentative de record des 300 mètres, Seurin fait 36 s. 3/5, c'est-à-dire un cinquième de seconde de plus que le record.

1,500 mètres handicap. — 1er, J. Daudelot, (40 m.), en 4 m. 12 s. 1/5; 2e, Delvart (0), à 15 mètres; 3e, Lenain (70 m.); 4e, Beny (90 m.).

400 mètres handicap. — 1er Durey (15 m.), en 52 s.; 2e, Delvart (0), à une poitrine; 3e, Dussert (22 m.), à un mètre.

Saut en longueur avec élan. — 1er, Chilo (6 m. 45); 2e, Girard, 6 m. 25; 3e, Proux, 6 m. 13.

3,000 mètres handicap (interclubs), 1. Pichon (C. G. E.) (200 mètres), en 8' 57" 2/5; 2. Denis (R. C. F.) (scratch), en 9' 5"; 3. Pozzi (C. A. S. G.) (29 mètres).

800 mètres relais : 1. Stade français (Seurin, Casella, Durey, Orabona), en 1' 36" 4/5; 2. Club athlétique de la Société générale; 3. Racing-Club de France. 4. Paris-Université-Club; 5. Association sportive française.

Notons que dans l'équipe du Racing courait Jacques Reyser, et dans celle de l'A. S. F., le vétéran André Glarner.

Saut en longueur : 1. Girard, 6 m. 65; 2. Casanova, 6 m. 52; 3. Chilo, 6 m. 45.

Saut en hauteur sans élan : 1. Prour, 1 m. 45.

ROWING

A BAYONNE

Voici le résultat des régates organisées dimanche, à l'occasion de la Fête du retour du 49e d'infanterie :

OUTRIGGERS (à 4 rameurs de pointe, seniors). — 1er, Aviron Bayonnais (Lafitte); 2e, Joinville-le-Pont (Bouton), à deux longueurs; 3e, Société Nautique de Bayonne (Dassie).

YOLES DE MER (à 4 rameurs de pointe, débutants). — 1er, Aviron Bayonnais (Lasano); 2e, Société Nautique de Bayonne (Laborde), à une longueur; 3e, Aviron Bayonnais (Compan).

OUTTRIGERS (à 2 rameurs de pointe, juniors et seniors). — 1er, Joinville-le-Pont; 2e, Aviron Bayonnais (Artiguelongue), à 2 longueurs 1/2; 3e, Sport Nautique de Bergerac (Toulain).

SKIFFS (Seniors). — 1er, Aviron Bayonnais (Anatole); 2e, Société Nautique de Bayonne (Baudet), à 4 longueurs 1/2.

OUTTRIGERS (à 4 rameurs de pointe, débutants). — 1er, Joinville-le-Pont; 2e, Aviron Bayonnais (Behoteguy), à 3 longueurs; 3e, Aviron Bayonnais (Detchepare).

OUTRIGGERS (à 6 rameurs de pointe, seniors). — 1er, Joinville-le-Pont (Bouton); 2e, Aviron Bayonnais (Lafitte), à 2 longueurs; 3e, Société Nautique de Bayonne (Damestoy).

NATATION

LES CHAMPIONNATS DE PARIS

Dimanche, à Choisy, se sont disputés les championnats de Paris de natation.

Voici les résultats :

50 mètres. — 1er, Loubet; 2e, Lerner; 3e, Lucas.

Championnat 100 mètres (2e catégorie). — 1ers, Médecin (S. C. U. F.) et Demange (C. N. P.); 3e, Motto.

Championnat 100 mètres sur le dos (2e catégorie). — 1er, Delbord (C. N. P.), 2 m. 58 s.; 2e, Flandrin; 3e, Cochoux.

Championnat dames, 100 mètres sur le dos. — 1re, Mme Decorne (walk-ower).

Championnat, 100 mètres sur le dos (1re catégorie). — 1ers, Segagers et Brasier (L.), en 1 m. 48 s.; 3e, Loubet.

1,500 mètres, nage libre (1re catégorie). — 1er, Chrétien (C. N. P.), en 27 m. 42 s. 4/5; 2e, Duvanel; 3e, Bourgouin.

Courses à Maisons-Laffitte

DIMANCHE 27 JUILLET

Voici les résultats détaillés des épreuves :

PRIX D'IGNY (à réclamer), 2,500 fr., 900 mètres. — 1er, *Tortue* (Sharpe), à M. E. Morgon; 2e, *Milbourg* (Rovella), à M. Frank Jay Gould; 3e, *Tony-Face* (Bellhouse), à M. Gaston Dewever.

Non placés : Le-Mont-Hérault (Adèle), Sursée (Ferri), Souvenance-II (Gauthier).

Gagné d'une encolure; le troisième à deux longueurs.

Tortue (Elf et Thyta) est entraînée par El. Cunnington.

PRIX D'OUILLY, 4,000 fr., 2,000 mètres. — 1er, *Brumado* (O'Neill), à M. W.-K. Vanderbilt; 2e, *Sainfoicrotte* (Hobbs), à M. Julio Blanco; 3e, *Fine-Lame* (Martin), à M. Georges Eymard.

Non placés : Plantagenet (M. Barat), Mime (G. Bartholomew), Quaker (A. Woodland), Oracle (Deangelis), Hip (Garner), Rogation (Sharpe), Briollette (R. Sauval), Dabourg (Atkinson), Fenton (Bellhouse), Glycine-III (Fourcé), arrêtée, Les Surprises-II (Sprengers), Adélia (J. Cooke), Sartelles (R. Bathes), Magnum-II (Marsh), Béret (J. Jennings), Seed-el-Bark (M. Allemand), Berycheur (Bouillon), Bertall (Spindler), Ambroisie (Paillassa), Philiberte (Coumenges).

Gagné d'une encolure; le troisième à une tête.

Brumado (Maintenon et Brume) est entraîné par Duke.

PRIX MAINTENON, 3,000 fr., 800 mètres. — 1er, *Surprise-VII* (Garner), à M. A. Eknayan; 2e, *Reine-des-Crêmes* (Mac Gee), au baron Ed. de Rothschild; 3e, *Valseuse* (R. Brethès), à M. Michel Lazard.

Non placés : Fatal-Beauty (R. Stokes), Clean-Sweep (Bellhouse), Florina-III (R. Doumen), L'Astico (E. Allemand), Rose-Bulre (Lancaster), Fram (Gauthier), Senonches (A. Adèle), Gloriosa (O'Neill), Lizy (Jones), Midnight-Sun (J. Jennings).

Gagné d'une longueur et demie; le troisième à une longueur.

Surprise-VII (Ecouen et Sunkiss) est entraînée par Joe Davies.

PRIX D'ETAMPES (handicap, à réclamer), 4,000 fr., 2,600 mètres. — 1er, *Totten* (O'Neill), au comte P. de Jumilhac; 2e, *Analyse* (Bellhouse), à M. H. Goodacre; 3e, *Qu'il-est-Beau* (Garner), à M. Marjollet.

Non placés : Premier-Choc (R. Stokes), Fatalitas (Mac Gee), Mousquet (Sharpe), Raglan (M. Allemand), Tsarif (J. Jennings), M.-des-Préaux (Woodland), Sans-Mandat (Marsh), Cala-Mara (Swann), Nissa-II (Rhodain), Occebourg (Naudot).

Gagné d'une encolure; le troisième à une courte tête.

Totten (Sea-Sick et Tessie), est entraîné par L. Robert.

OMNIUM DE DEUX ANS

15,000 fr. (en outre 1,000 fr. à l'éleveur), 1,100 m.

1. MARRON (Garner), à M. A. Eknayan.
2. LA-CHIFFA-II (O'Neill), à M. G. Brossette.
3. CEPHALONIE (A. Lane), à M. C. Ranucci.
4. EUGENE-DE-SAVOIE (F. Gill), à M. J. Tissot.

Non placés : Roskilde (Atkinson), Trilby (M. Allemand), Ca